

HISTORIENS & GEOGRAPHES

113^e année - N° 457 - FÉVRIER 2022

Revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie - ISSN 00 46-757 X - Prix : 19 € TTC

DOSSIER : LE GÉNOCIDE DES TUTSI RWANDAIS

L'APPEL DE L'APHG : ÉRIGEONS ENSEMBLE UN MUR CONTRE LA HAINE
UN SIÈCLE D'HISTOIRE DU COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉOGRAPHIE
GRANDS ENTRETIENS AVEC VINCENT DUCLERT ET SERGE BARCELLINI

PARCOURS CRIMINELS : QUATRE BIOGRAPHIES DANS LE GÉNOCIDE DES TUTSI RWANDAIS

Rwanda, fin des années 1990 : derrière les barreaux, plus de 120 000 hommes sont suspectés d'avoir participé au génocide qui fit près d'un million de victimes en 1994. Ils sont en fait plus nombreux : à partir de 2001, c'est plus de 1 900 000 dossiers d'instructions qui sont examinés par les juridictions gacaca, à même les collines du pays : une justice de masse pour un crime de masse ; un mécanisme judiciaire sans précédent qui souligne l'ampleur d'une collaboration populaire, elle-même historique¹. Devant une telle déferlante, comment se représenter celles et ceux qui prirent part aux massacres ? On restituera ici la parole de quatre meurtriers² aux parcours et aux actes différents, mais dont les trajectoires se retrouvent fréquemment dans les témoignages³. Elle révèle certaines des motivations qui, en 1994, placèrent des centaines de milliers d'hommes au cœur d'une entreprise d'extermination.

Madeleine tout d'abord, car elle incarne la nébuleuse d'élites à l'origine de l'enrôlement populaire et des ordres qui inaugurent les massacres. Née en 1952, elle est élevée dans une famille de cultivateurs bien lotie. Ces conditions lui permettent de faire « un bon mariage » avec un cadre du Parti présidentiel (ou MRND⁴). C'est par lui qu'elle obtient la gestion officielle d'une entité administrative (*nyumbakumi*) de la capitale. Pendant son enfance, les relations avec les Tutsi sont bonnes, et bien qu'elle connaisse la vulgate raciste enseignée à l'école et courante au sein des élites Hutu⁵, elle ne se préoccupe pas des dissensions ethniques. Avec son époux, elle a « de beaux enfants, une bonne position sociale » et n'a rien « à envier, ni pour le confort, ni pour le statut. » Pour elle, le glissement dans la pensée génocidaire – le projet d'élimination physique des Tutsi – s'amorce en octobre 1990, avec la guerre contre le Front Patriotique Rwandais (FPR). Madeleine doit alors gérer le flux de déplacés en provenance des régions

nord et elle s'effraie de ce qu'elle entend du front. Rapidement, se tiennent des réunions sur la sécurité du pays. Leur but officieux est de renouveler le soutien populaire à un régime corrompu et à bout de souffle, déstabilisé par l'émergence du pluralisme et pour lequel, très vite, une « solution » ethnique « chemine » : « Il fallait gagner des partisans sur un seul ennemi, pas sur plusieurs ennemis. Plusieurs ennemis [les partis politiques] cela aurait donné la guerre civile et la perte assurée du pouvoir. Un seul ennemi [le FPR et les Tutsi] c'était une plus sûre possibilité... » Au titre de responsable politique et en soutien à son mari, elle participe. Moyennant le refrain lancinant de préjugés anti-tutsi, la forte impression qu'ont sur elle les cadres du parti et une peur non dissimulée du rejet social, le racisme la « contamine ». Elle en éprouve un sentiment de menace physique et statutaire, accentué par la perspective du remaniement gouvernemental prévu par les négociations d'Arusha⁶ : « Ce n'était pas seulement la valeur d'être Hutu en tant

* Amélie Fauchoux est docteure en sociologie, ses recherches portent sur le passage à l'acte dans la violence extrême et la reconstruction post-traumatique, au Rwanda.

¹ Voir INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Cinq ans après le génocide au Rwanda. La justice en question*, Bruxelles, avril 1999 ; AMNESTY INTERNATIONAL, *Rwanda. The troubled course of justice*, Londres, avril 2000.

² Leurs propos sont rapportés en italique.

³ Les témoignages sont extraits d'une thèse de doctorat en sociologie : Amélie FAUCHEUX, « Massacrer dans l'intimité : la question des ruptures de liens sociaux et familiaux dans le cas du génocide des Tutsis du Rwanda de 1994 », EHESS, Paris, 2019.

⁴ Mouvement révolutionnaire national pour le développement, puis Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement, parti unique au pouvoir depuis juillet 1973.

⁵ Il s'agit du fantasme collectif, historiquement faux, d'une oppression de quatre siècles des Tutsi sur les Hutu (ou « races » Tutsi/Hutu dans le jargon raciste). Sur l'idéologie hamitique : Jean-Pierre CHRÉTIEN et Marcel KABANDA, *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2016 [2013].

⁶ Fruit de longues négociations (de juin 1992 à août 1993) entre le gouvernement rwandais Hutu et le FPR et signés le 4 août 1993, les accords d'Arusha visent à mettre un terme à la guerre civile et à garantir la constitution d'un gouvernement de transition à base élargie. Celui-ci doit intégrer l'ancien parti au pouvoir, le FPR et d'autres forces politiques.

⁷ que tel. (...) J'avais une valeur par mon poste, en tant que femme qui avait accédé à un échelon rare. (...) Je n'ai pas compris autrement la situation qu'une possibilité de perdre ces conditions. » Dans ce cadre, les préjugés raciaux sont opérants : si les Tutsi sont mauvais, le frein moral qui empêche leur assassinat est rompu et chacun peut, dans l'entreprise de meurtres elle-même, s'attacher sans remord à préserver ses privilèges. Dans la mesure où de telles croyances trouvent là une utilité immédiate, elles se renforcent⁷. Mais le projet meurtrier n'est d'abord pas entièrement conscient : « Est-ce qu'on s'est dit : "On va faire un génocide" ? Je dirais que cela nous est venu sans prévenir. C'était si répétitif, que ça a fini par s'imposer (...). Il ne fallait pas perdre le pouvoir, ça c'était au début. (...) Mais l'idée est venue en passant, pas au départ. » Les mois s'écoulent et Madeleine cesse de répondre et de rendre visite à ses amis Tutsi. La distance temporelle et spatiale induite par la propagande de guerre et le risque de préjudice réputationnel ont raison de leurs relations : si les Tutsi sont ostracisés, être vu auprès d'eux ostracise aussi. Plus les tensions grandissent, moins elle les voit, et plus son indifférence s'accroît. Le lendemain de l'attentat contre l'avion présidentiel, le 6 avril 1994, Madeleine veille à l'encadrement des milices. Elle sait que ses amis Tutsi compteront parmi les morts, mais seul lui importe le maintien de sa position économique et sociale : « Je voulais survivre à la guerre, garder mon poste, mon entourage, alors qu'il y ait des morts ici ou là, même des amis, c'était parti. » Elle demeure active jusqu'à la prise de Kigali par le FPR⁸.

Jean-Damascène ensuite, menuisier de vingt-six ans en 1994 et dont les motivations sont celles d'enfants de familles « mixtes », favorables à l'enrôlement paramilitaire. De père Hutu et de mère Tutsi, dans une situation financière fragile, il rallie le parti présidentiel dès 1991. C'est alors sans aucune idée de génocide : ce mot, il n'en connaît pas le sens. Il entretient de bonnes relations avec sa famille maternelle et ses voisins. Son engagement est initialement dû à la proximité géographique d'autorités locales rencontrées par le frère de son père, responsable de la diffusion des cartes d'adhérents du MRND, et dont il espère un poste. Ensuite, la guerre s'installe. Évoluant dans un milieu ethniquement homogène, il ressent le besoin de démontrer son identité « Hutu », alors unique symbole de la « rwandéité » : « Même avant 1990, on me traitait souvent de Tutsi. (...) Ça a redoublé mon engagement pour montrer ma fidélité. » Mais c'est l'ambition, surtout, qui l'anime : « Le secret de cette période, confie-t-il, c'est que du moment

où tu pouvais oser et mettre la peur de côté, tu pouvais devenir quelqu'un d'important. » D'un zèle fervent, il est invité à rejoindre les milices. Il est jeune, robuste, sans compagne : il accepte. Il gravit ensuite les échelons et devient formateur. Pendant des mois, il organise « des entraînements d'interahamwe (miliciens du MRND), dans les stades, dans les boisements, dans la forêt » et se fait un nom. Il ne cache nullement ses intérêts d'alors : entrées gratuites aux cabarets (bars) et aux manifestations sportives et culturelles, sentiment de puissance grâce à l'impunité que lui confère sa condition – « droit de vie ou de mort » sur quiconque et sans aucun frein (« transformez les lois pour vos ennemis, et il n'y aura pas de remords ») – salaire, reconnaissance : rien qu'il ne puisse sensément espérer obtenir par le seul travail du bois. « J'avais tout : l'argent, l'habit qu'il permet d'avoir, le pouvoir des mots, et par les deux l'estime. (...) Je ne pouvais pas ne pas adhérer au MRND. » Devenu homme de main du parti, l'enjeu de l'extermination prend un sens. Exposé quotidiennement à la haine raciale, Jean-Damascène en retient une conviction profonde : ses victimes, même désarmées, issues même de sa propre famille, méritent d'être éliminées (« Le serpent c'est toujours l'ennemi de l'homme. Puisqu'il était identifié ainsi, le Tutsi comme le serpent était ennemi. C'était ça, et rien d'autre. »). Mais il est aussi animé d'un fort pragmatisme : s'il veut lutter pour préserver le régime c'est aussi que ses acquis récents en dépendent (« Dans les situations de guerre, tu ne tergiverse pas. La tergiversation c'est pour la paix. »). Vers la mi-avril 1994, au premier signal, et redouté déjà par les habitants du secteur, il tue. Pour son premier meurtre, il absorbe un gin puissant, le kanyanga. C'est l'instant le plus difficile, mais le goût de la violence se prend à la violence elle-même : le premier meurtre accompli, ses meurtres se succèdent ensuite sans l'appréhension initiale : « Vous savez, le problème, c'est de tuer la première fois, après on ne s'arrête plus. Ensuite on y pense plus. (...) Au début il y a eu beaucoup de cas pareil [des victimes pensées mortes et non achevées, les bourreaux étant mal assurés], et tu peux le voir sur ces gens-là, [qui ont survécu et] qui ont des cicatrices. Souvent, eux, ils ont été massacrés par des gens qui tuaient pour la première fois... [Moi, avec Kanyanga] j'ai pu m'occuper de mon voisin, c'était le premier. Au fur et à mesure des seconds, tu peux quitter la boisson, tu sais que la mort est facile. » D'un arrivisme sans borne (il tue aussi des Hutu avec qui il a des contentieux : « Le génocide était une opportunité de vengeance d'aucun coût »), et d'une cruauté qui gagne

⁷ Voir notamment : John T. JOST, Mahzarin R. BANAJI, « The role of stereotyping in system-justification and the production of false consciousness », *British Journal of Social Psychology*, 33, p. 1-127, 1994.

⁸ Témoignage de Madeleine, Prison de Nyarugenge, Kigali, Rwanda, 8 mars 2016.

en inventivité par la surenchère entre tueurs⁹, il s'impose à la tête des massacres et accumule les butins : bétails, femmes, parcelles, argent, etc. À la fin du génocide, célèbre dans la région, il se terre dans une maison, puis, cerné, il se rend¹⁰.

Athanase à présent, car son histoire révèle un motif de participation important : l'exutoire de longues frustrations. Ainsi, en 1990, il a douze ans. Né d'une famille pauvre dont le père décède tôt, Athanase est maltraité par le second époux d'une mère qui le rejette. Son enfance se résume alors à une errance douloureuse dans les collines : il ne peut aller à l'école ni espérer une parcelle. Délaissé, il trouve refuge dans les foyers de camarades rencontrés sur les chemins. A dix ans, il vit de chapardages, d'un « *petit banditisme* » que rien n'arrête. Personne n'a d'autorité sur lui. Son hostilité à l'égard des Tutsi est ancienne et de deux sources : sa famille, quand il était enfant, et les gens des environs, sensibilisés par des autorités à partir de 1992. Athanase est jeune, manipulable, et l'idéologie raciale fournit l'explication de son enfance malheureuse. Lui qui se sent n'être rien et n'a rien à perdre peut se dédouaner du rejet de ses parents et de son indigence : leur désamour, leur abandon, leur violence, tout est de la main invisible des Tutsi ; la pauvreté de sa famille bien sûr, sa méchanceté ensuite, sont le contrecoup de l'âpreté des conditions de vie où ces « autres » l'ont réduite. Conjointement, l'installation durable du front et la propagande offrent à sa haine une légitimité extérieure : sa souffrance y devient celle de tous et en combattre les causes le rend tout autant sauveur de lui-même que sauveur du Rwanda. À partir de 1993, l'intervention des autorités qui le ciblent avec d'autres adolescents – on les « *chauffe* » de ressentiments et de promesses – attise chez lui l'amertume et l'envie : « *On met tant de colère en vous, de colère, de colère, de colère, qu'à un moment elle te dépasse, elle doit sortir de toi, elle doit s'exprimer. (...) et puis quand un camarade commence à le faire sans conséquence, sans interdit et que toi tu brûles, alors tu craches aussi ton feu.* » Quand en avril s'étend un terrain de dévouement plus permissif encore que celui des années tumultueuses du multipartisme, déjà désinhibé et associé à la fébrilité d'amis pris dans l'excitation pulsionnelle des « *combats* », le génocide devient « le » moment où il peut, sans restriction, extérioriser et exorciser les douleurs et les manques de sa vie personnelle. Il y trouve, en outre, un confort moral et matériel nouveau. Dès lors, au premier appel des autorités, il part : « *J'allais au génoc-*

cide comme j'allais sortir de moi. » Il s'adonne ensuite à toutes les chasses, à tous les pillages, se permet toutes les tortures, laisse vaquer ses pulsions : il perd toute limite. Il a presque seize ans et se trouve porté par un entrain communautaire inédit qui multiplie ses désirs et ses espoirs : « *En fait pour moi, ce n'est pas seulement détruire l'autre, c'était se créer soi-même. Tout ce que tu faisais, tu devenais autre. Je n'étais plus Athanase qui n'aimait pas la vie et qui n'était pas aimé. J'étais puissant, j'étais quelqu'un, j'avais la valeur que je n'avais pas avant. Si j'avais pu, j'aurais continué, toujours...* » Ce que le jeune homme espère alors est la perpétuation de cet état de « guerre » où il se sent pleinement exister. Quand il voit s'approcher la fin du génocide, le sentiment de la perte prochaine de cette situation se mue en une rage destructrice. C'est son orgueil de vaincu : il continue de tuer fuyant vers le Congo¹¹.

François, enfin, est l'un des profils de participation les plus couramment rencontrés dans les communautés rurales, celui d'un être pris d'abord par le moment et par la foule. Agriculteur de trente-cinq ans, il vit difficilement de ses terres. Il n'est membre ni des milices ni d'un parti politique quelconque. Comme il se heurte à un contexte de crise (la guerre), son bagage idéologique, transmis par l'État via l'école et « *endormi* » au cours des années 1980, est réveillé par les réunions « d'information » obligatoires que le gouvernement impose. Dès 1991, celles-ci martèlent le danger imminent des Tutsi et sont relayées par son église (« *Ces types étaient nos modèles* »), puis ses frères. Ces propos ont sur lui l'effet d'une chambre d'écho : ils amplifient ses peurs. Les « preuves », grâce à la propagande, s'accumulent : le matraquage hebdomadaire anti tutsi est associé à la présence progressive des effets de la guerre. Il y a moins de vivres et le retour des soldats blessés, leurs récits, la présence de déplacés, les troubles du Burundi voisin puis les patrouilles de civils, le responsabilisent et intensifient les suspicions au sein du voisinage. Lorsque l'avion du président est abattu, l'événement marque un « dilemme de sécurité » : c'est « *eux ou nous* ». Il comprend alors le génocide comme un moyen de clore la guerre, mais il le dit aussi sans honte : ce qu'il a appris des biens cachés des Tutsi et de leur « *supériorité* » intellectuelle le conduit à les « *jalouser* » : « [Alors] *dans le temps, ce qu'on a pensé, c'est le simple, tu prends ce qu'il a et tu deviens lui. Avec l'extermination, on aurait une place, on grandirait puisqu'il n'y aurait plus les grands.* » Après un appel au ralliement, son frère le conduit auprès d'autres agriculteurs. Ils

⁹ Par la démonstration de leur force sur les corps (viols et tortures), les tueurs bouleversent les hiérarchies sociales : au plus zélé et au plus cruel, le plus grand butin et le plus grand respect.

¹⁰ Entretien avec Jean-Damascène, Prison de Huye, Rwanda, 18-19 septembre 2015, 10 février 2016.

¹¹ Entretien avec Athanase S., Muhanga, Rwanda, Samedi 19 mars 2016.

ont entre trente et cinquante ans, nombre d'entre eux sont pères de familles. Tous vivent dans une proximité immédiate et se connaissent. Jouent ici une coercition verticale – les manipulations et menaces des élites et des miliciens – mais aussi horizontale – la grégarité mimétique du groupe. Pour mieux « s'enlever de l'esprit ordinaire » et sur les conseils d'*interahamwe*, François revêt des feuilles de bananiers et masque son visage. Il prend un gourdin puis se met en « chasse ». Très vite, la bande débusque une famille réfugiée dans les herbes. Ils sont huit. Encouragé et entouré, il frappe. Pendant plusieurs jours, ses camarades reviennent le matin et l'entraînent. C'est la « guerre » ; tous sont des amis, mais tous ne sont pas enthousiastes ; certains sont vite lassés, voire traumatisés, et tentent d'éviter de reprendre part aux battues, cherchent des excuses ; d'autres y dynamisent leur haine, s'y plaisent, y gagnent aisance et caractère ; François, lui, ressent un devoir de solidarité. Il y retourne donc : « Il fallait faire avec eux, si tu étais bien éduqué comme Rwandais. » Il y trouve aussi des avantages : le menu fruit de rapines collectives – de la viande, des outils – la compagnie des autres, un certain apaisement. Quand tous les Tutsi de sa colline sont assassinés, il reprend son travail. C'est en prison,

grâce à la transformation du discours ambiant, qu'il réalise progressivement ce qu'il a fait¹².

Ces profils, sans être exhaustifs, impliquent trois types principaux de tueurs : ceux qui, positionnés, enrôlent ; ceux qui, par ambition, répondent à leur offre ; ceux qui, par coercition et conviction, plus tard, les suivent¹³. Dans ce cadre, la participation se déploie dans l'évolution d'un contexte de crises et de vie sociale de proximité où les individus qui ont le plus à gagner ou à perdre¹⁴ et qui sont les plus socialement connectés – via les réseaux de voisinage et la parentèle élargie – ont le plus de chance de participer, les connexions personnelles amplifiant la perception des contraintes et les effets de la cooptation¹⁵. Ces parcours montrent l'influence – proportionnelle à la durée – de la discrimination et du racisme d'Etat, le rôle de l'imaginaire de guerre, celui de l'impunité et de la coercition, l'enjeu de la prédation matérielle et statutaire en vue d'une représentation positive de soi impliquant désir de reconnaissance, pression des pairs et des plus proches. Ils soulignent enfin que si ces participations dépendent au préalable de certains contextes et de hiérarchies sociales, les motivations s'accroissent ou s'affaiblissent dans les meurtres, tandis que rôles et statuts s'y restructurent.

Résumé : Pour quelles raisons participe-t-on à un génocide ? Et qu'en disent les auteurs du crime eux-mêmes ? Y a-t-il des récurrences ? Au travers des témoignages d'une responsable politique, d'un milicien et de deux agriculteurs qui prirent part au massacre des Tutsi rwandais en 1994, cet article restitue certaines des motivations qui favorisent l'engagement dans ce type de violences.

¹² Entretien avec François, Mémorial de Nyamata, Rwanda, 28 février 2016.

¹³ Voir : Omar S. MCDOOM, *The Path to Genocide in Rwanda: Security, Opportunity, and Authority in an Ethnocratic State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021, p. 336-342.

¹⁴ Philip VERWIMP, « An economic profile of peasant perpetrators of genocide: Micro-level evidence from Rwanda », *Journal of Development Economics*, 77 (2), 2005, pp. 297-323.

¹⁵ Voir : Omar S. MCDOOM, *The Path to Genocide...*, op. cit.